PAT de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas

Date de la dernière actualisation : **23/04/2025**

- Lauréat de l'appel projet national du PNA en : **2023**
- PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- Date de labellisation : **2023**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bretagne | Finistère

Suite à l'élaboration de son PCAET, et dans la continuité des projets déjà engagés et réalisés dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), située dans le Finistère, en périphérie de Brest, souhaite donner une nouvelle envergure à ces actions, en s'engageant dans l'élaboration d'un projet alimentaire territorial. Celui-ci est la suite logique de transformation des politiques publiques communautaires de la CAPLD vers plus de résilience et plus d'adaptation. Il s'agit également d'une prise de conscience collective et progressive de la nécessité du bien manger/ bien produire sur le territoire. L'échelle des 22 communes apparait pertinente pour la mise en place d'une politique publique consacrée à l'alimentation. Le territoire du pays de Landerneau-Daoulas présente en effet diverses facettes : pôle urbain de Landerneau, de nombreuses communes rurales, des communes périurbaines et des communes littorales. Situé au carrefour d'axes routiers et ferroviaires structurants, sa localisation avantageuse participe à son attractivité. Il est marqué par une forte activité agricole et agro-alimentaire. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire constituent ainsi un des piliers économiques du territoire au regard du nombre d'emplois et des superficies mobilisées, mais aussi cette filière impacte fortement les richesses écologiques, paysagères et patrimoniales.

Chiffres clés du territoire

Contexte

49 625 habitants

22 communes

132,40 habitants/km^2

374,80km^2 de communes

330,61 ha artificialisés

6,04 tonnes de CO_2 d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an

Caractéristiques socio-économiques

7,26% de chômage

23 590€ de revenu médian

Lutte contre la précarité alimentaire

3 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,08 associations par 10 km^2

0,06 associations par 1000 habitants

Organisation de l'espace agricole

19 892,33 hectares de SAU

53,07% de SAU

dont 9,08% de SAU en bio

dont 0,20% de légumineuses

dont 23,70% de prairies permanentes

Structures agricoles

296 exploitations

58 exploitations en bio

Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

15 176,67m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 13,11% depuis 5 ans

142,42 de haie/ha de SAU

Distribution

26 enseignes de distribution

dont 6 GMS (moyennes et grandes surfaces)

Transformation

2 345 emplois dans la transformation

+57,49% des emplois dans la transformation depuis 5 ans

Restauration collective

65 restaurants collectifs sur le territoire

dont 35 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› CA Pays de Landerneau Daoulas (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la production agricole dont foncier

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Les objectifs stratégiques du projet

Deux grands objectifs ont été posés et sous-tendent la mise en œuvre du futur PAT :

- le bien produire : production agricole et transformation (agro-alimentaire),

- le bien manger : la commercialisation, la consommation et les habitudes alimentaires.

Ces 2 objectifs combinés doivent aboutir à un cercle vertueux qui permettrait de poser le concept de l'alimentation heureuse autour du triptyque producteur/consommateur/environnement, l'environnement n'était n'étant pas seulement vu comme un support ou une ressource mais

comme un pilier majeur de ce cercle vertueux.

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Construction du PAT prévue avec les PAT du PNRA et du conseil départemental

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

- PAT bretons

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Enguerran Ouvray
0630909358
enguerran.ouvray@capld.bzhcapld.bzh
Service économie
Chef de Projet PAT
59 rue de Brest
29800 LANDERNEAU

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.